

PREPARATION DE L'EQUIPE DE SUIVI DE LA SCOLARISATION (ESS) REDACTION D'UN BILAN PAR L'AVS

Appui : Guide des AVS des Alpes-Martime (p.12)

Pourquoi rédiger un bilan ?

Le bilan est rédigé par l'AVS avant la réunion de l'ESS. Il est un élément, parmi d'autres, d'observation et de réflexion concernant la prise en charge de l'élève. Les divers apports et le croisement des regards permettront aux équipes d'évaluation de la M.D.P.H. de proposer les aménagements du P.P.S. (Projet Personnalisé de Scolarisation).

- Cet écrit est d'abord un exercice de réflexion pour l'AVS. Il ne s'agit pas de jeter des anecdotes ou des impressions sur le papier, mais de construire une analyse sur ce qui est mis en œuvre dans cet accompagnement. Il s'agit donc de prendre du recul, de se dégager du quotidien pour porter un regard plus distancié sur ce que fait l'AVS et sur l'ensemble de la situation. L'écrit est un temps d'interrogation et d'élaboration pour l'AVS.
- Cet écrit est un support pour son intervention le jour de la réunion. L'AVS ne sera peut-être pas amené à lire son écrit in extenso, mais pourra s'appuyer sur cette réflexion pour intervenir en réunion.
- Cet écrit est aussi le témoin de la rigueur et de la réflexion que l'AVS met en œuvre. Sa forme est importante : un document clair, construit, complet et soigné, un vocabulaire précis, une syntaxe simple et correcte, des remarques argumentées, illustrées d'exemples bien choisis... mettent en valeur le professionnalisme de l'AVS.

Comment le rédiger ?

- Elaborer (brouillon, notes, réflexions, ...), puis rédiger suffisamment de temps avant la réunion pour éviter d'être dans l'urgence, afin de pouvoir relire ou faire relire.
- Eviter les soirs de grande euphorie, ou -au contraire- de grande contrariété pour rédiger, et ne pas laisser l'émotion du moment -ou l'anecdote du jour- envahir votre écrit. N'oubliez pas que vous devez rendre compte de plusieurs mois de travail.
- Préalablement, l'AVS devra avoir pris en note ses actions quotidiennes, ses stratégies, les progrès ou bien les échecs des dispositifs mis en place. Pour cela, l'AVS peut se procurer un cahier sur lequel il pourra consigner régulièrement ses remarques.

Conseils pour un bilan réussi

- Faire des phrases simples (clarté)
- Réfléchir au choix des mots (justesse)
- S'interdire toute interprétation
- Parler en termes d'observations, de besoins identifiés et de réponses apportées (bénéfiques ou non)

Proposition de support pour préparer l'ESS ci-dessous.

Bilan de l'accompagnement par AVS

Date :

Nom de l'élève accompagné :

Vos jours de présence auprès de l'élève :

Vos missions.

Détaillez vos actions, votre rôle, votre place...

Observations sur le comportement de l'élève et ses relations.

Dans la cour, en classe, en groupe, avec les adultes...

Observation des attitudes de l'élève face au travail scolaire.

Attention, seul l'enseignant est autorisé à parler de pédagogie et à évaluer l'élève.

Remarques ; mentionnez également vos difficultés.